



A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 9 juillet 2020

Question n° 37 de Mme Céline Misiego et consorts, déposée le 19 mai 2020 « Des armoiries inclusives pour Lausanne ? »

Rappel

« Lors de la grève féministe du 14 juin 2019, la Municipalité a adopté une nouvelle version inclusive de nos armoiries, remplaçant un des deux lions par une lionne. Ce changement a été accueilli avec joie par une grande partie de la population lausannoise, il a été également salué par nombre de partisans et partisanes de la grève féministe hors Lausanne. A l'approche de la nouvelle grève féministe de 2020, nous voyons avec bonheur cette armoirie réapparaître, malheureusement nous savons déjà que cette armoirie va à nouveau disparaître, envoyant un message fort peu égalitaire.

Vu les éléments qui précèdent, ma question est donc la suivante :

Dans un esprit égalitaire et inclusif, la Municipalité ne trouverait-elle pas opportun d'adopter officiellement les armoiries inclusives utilisées par la Ville lors des manifestations de la grève féministe du 14 juin incluant un lion et une lionne ? ».

Préambule

A l'occasion de la grève du 14 juin 2019, une déclinaison féministe des armoiries incluant une lionne aux couleurs de la grève a été dessinée pour cette journée particulière. Cette variante a été pensée pour marquer l'adhésion de la Ville de Lausanne aux revendications portées. Elle a été utilisée pour un numéro spécial du journal communal et déployée sur un drapeau flottant au fronton de l'Hôtel-de-Ville.

De son côté, la nouvelle identité institutionnelle de la Ville de Lausanne aboutit à une identité forte, contemporaine, adaptable aux canaux de communication modernes, immédiatement reconnaissable et garante de la continuité historique de la Ville de Lausanne.

Le logo est déployé progressivement depuis 2018 sur l'ensemble des supports de la Ville de Lausanne (médiat électroniques, courriers, véhicules, vêtements, signalétique, etc.). Ce déploiement, prévu sur deux ans, est à bout touchant.

L'adoption d'un nouveau logo basé sur la déclinaison de la grève féministe nécessiterait de reprendre le travail graphique et de recommencer un processus à peine achevé, ce qui serait peu efficient, alors même qu'en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, la Municipalité poursuit et développe une politique qui a atteint des résultats concrets dépassant le symbole.

Elle œuvre notamment depuis longtemps à favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie privée grâce à un congé maternité et allaitement de cinq mois, la généralisation de l'aménagement du temps de travail, la mise en place d'un congé paternité de 20 jours, l'octroi du droit de diminuer son taux de



travail après la naissance d'un enfant, ou encore un congé pour enfant malade de 10 jours et, depuis tout récemment, un congé pour proches aidant·e·s de 10 jours également.

En matière d'égalité salariale, les salaires de la Ville sont contrôlés avec le logiciel logib¹, les fonctions essentiellement féminines ont été revalorisées en 2017 et les périodes éducatives (années consacrées à l'éducation des enfants) sont prises en compte dans la fixation initiale des salaires.

Enfin, la Municipalité a présenté dernièrement plusieurs nouvelles mesures visant à consolider sa politique du personnel égalitaire : elle prévoit notamment un monitoring externe des chiffres de l'égalité, une campagne interne contre le harcèlement sexuel qui démarrera en septembre 2020, et la mise à disposition de ses collaboratrices de locaux d'allaitement.

Une stratégie visant à rendre visibles et légitimes les femmes dans l'espace public est également en cours de déploiement : celle-ci inclut l'inauguration de la Place du 14 Juin, une table-ronde intitulée « Les villes ont-elles un genre ? », une publication sur 100 Lausannoises qui ont marqué l'histoire dont la sortie est prévue au début 2021, la nomination de nouveaux lieux publics, la pose de plaques commémoratives et, enfin, la création d'une œuvre d'art ayant pour thème l'égalité.

Réponse de la Municipalité

Question : Dans un esprit égalitaire et inclusif, la Municipalité ne trouverait-elle pas opportun d'adopter officiellement les armoiries inclusives utilisées par la Ville lors des manifestations de la grève féministe du 14 juin incluant un lion et une lionne ?

Pour les raisons de continuité historique, d'héraldique et de communication, un nouveau changement de logo n'est pas souhaitable à l'heure actuelle. Toutefois, le logo paritaire, violet avec une lionne et un lion, créé à l'occasion de la grève du 14 juin 2019, est régulièrement utilisé pour rappeler l'engagement de la Municipalité à l'égard de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il apparaît ainsi lorsque la Ville communique sur ses avancées ou nouvelles mesures en matière d'égalité et lors d'événements importants dans ce domaine (8 mars, 14 juin, par exemple).

Ainsi, en matière d'égalité, la Municipalité estime plus opportun de contribuer concrètement à la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes par le biais de projets concrets, et de jouer ponctuellement avec ses armoiries pour marquer son attachement à la lutte pour l'égalité, plutôt que modifier une identité institutionnelle récemment élaborée. La Municipalité estime avoir ainsi répondu à la question de Mme Céline Misiege et consorts.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 9 juillet 2020.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

¹ Logiciel développé sur mandat du bureau fédéral de l'égalité et mis à disposition des entreprises pour un autocontrôle de l'égalité salariale.